



Fondation Gouverneur  
René Close  
**www.fondationclose.be**  
fgrc@province.namur.be

## Concours "cours d'eau" de la Fondation Gouverneur René Close Doté de 250 € et 150 €.

Dans le cadre de l'après midi thématique :  
**« Les cours d'eau : sectorisation, évolutions législatives et liens avec le foncier » le vendredi 23 novembre 2012**  
à partir de 12 h à l'ULg Gembloux Agro-Bio Tech  
au Senghor, Passage des Déportés 2, 5030 GEMBLoux  
Cette manifestation sera reconnue comme formation pour les géomètres.

Lorsque l'idée d'un concours entre les participants a germé dans l'esprit d'un des organisateurs, tout le monde a applaudi des deux mains.  
Restait à trouver la question du concours...

Au terme de longues heures de réflexion et de plusieurs tentatives de formulation infructueuses, il est subitement apparu évident que l'intérêt d'une question réside principalement dans le lien qu'elle entretient avec la pratique des acteurs de terrain.

La suite va de soi et la balle vous est renvoyée : nous attendons que vous posiez la question la plus intelligente, créative, originale, tout en restant compréhensible, qui nous permettra à tous de progresser dans la connaissance d'une thématique précise en relation avec la matière des cours d'eau.

Inutile d'être long et compliqué : la meilleure question sera celle qui permettra à tous de progresser dans la compréhension de la matière sur un thème d'intérêt général.  
Naturellement, nous nous donnerons le temps d'essayer d'y répondre ensemble le 23 novembre, histoire d'en faire profiter toute l'assemblée...

Et une autre question pour vous donner une deuxième chance :

Le législateur, ce grand distrait, a « oublié » de définir le cours d'eau non classé dans la loi de 1967, préférant laisser à la sagacité des juristes et praticiens le soin de procéder par déduction. L'objectif du jour est de pallier cette carence du législateur et de formuler, dans le moins de mots possibles tout en restant compréhensible et juridiquement exact, le cours d'eau non classé.

A vos claviers et bonne chance à tous les concurrents !

Le prix de la Fondation Gouverneur René Close de 250 € sera attribué à la meilleure question générale.

Le prix de 150 € du projet Comité Scientifique de la Conservation de la Nature et de la Protection des Eaux de la FGRC récompensera a meilleure définition des cours d'eau non classé, et est destiné à attirer l'attention sur la nécessité de protéger les sources et têtes des ruisseaux.

Votre réponse est à envoyer à [fgrc@province.namur.be](mailto:fgrc@province.namur.be) pour le 11/11/2012

Préciser : Nom, Prénom, Email, Tel, GSM, Profession, Société

Partenaires : FGRC, L'APW, la SPW: DG3 & DG4,  
ULg Gembloux AgroBio Tech, AGDP, OBGE.